



Négocier du repos faute d'augmentation

Par **cinq1**, le **20/06/2017** à **11:57**

Bonjour,

Petite question du matin.

La société ou je travaille ne m'a pas augmentait en 2 ans.

Tout le monde est partant pour une augmentation, mais les finances de la société ne semble pas le permettre.

Est il possible de négocier du temps de repos à la place d'une augmentation?

Est il possible de travailler que 4 jours pour le même salaire que 5 jours ? si le boss est d'accord ?

Merci.

Par **Lag0**, le **20/06/2017** à **13:19**

Bonjour,

"Si le boss est d'accord", alors tout est possible, même d'être payé à rester chez vous...

Par **cinq1**, le **20/06/2017** à **13:32**

ça pourrait être interdit, d'ou ma question !!

Par **Lag0**, le **20/06/2017** à **15:12**

Pourquoi interdit ?

Ce que vous voulez faire, c'est passer d'un temps plein à un temps partiel en gardant le même salaire mensuel donc une augmentation du taux horaire.

Rien d'illégal si l'employeur est donc prêt à vous voir moins travailler pour le même salaire...